



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## TRENTE ET UNIÈME CONFÉRENCE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

**Panama (Panama), 26-30 avril 2010**

### EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2010-11 ET DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES POUR LA RÉGION DURANT L'EXERCICE À VENIR

#### I. Cadre stratégique: nouvelle approche axée sur les résultats de l'Organisation et nouveau rôle de la Conférence

1. Le Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI), approuvé par la Conférence de la FAO à sa trente-cinquième session (session spéciale) en novembre 2008, jette les bases d'une approche améliorée fondée sur les résultats de la planification et de la mise en œuvre du Programme, ainsi que de l'établissement de rapports au sein de l'Organisation. Le PAI a servi de base à l'élaboration, en 2009, du Cadre stratégique 2010-19, du Plan à moyen terme 2010-2013 et du Programme de travail et budget 2010-11, qui ont été approuvés par la Conférence de la FAO à sa trente-sixième session en novembre 2009 (voir le résumé à l'Annexe 1).

2. La Conférence a également adopté un processus intergouvernemental renouvelé, qui permet d'examiner davantage les priorités et les propositions relatives au programme et au budget<sup>1</sup>, dans le cadre duquel, à partir de 2010, les Conférences régionales rendront compte au Conseil, par l'intermédiaire du Comité du Programme et du Comité financier, en se concentrant sur les points suivants:

- Recenser et évaluer les problèmes particuliers de leurs régions respectives et les domaines de travail prioritaires qui devraient être pris en compte dans la préparation des documents relatifs à la planification, au programme et au budget de l'Organisation et proposer des ajustements aux documents en question;
- Examiner et évaluer l'efficacité des activités de l'Organisation dans la région et les résultats obtenus, mesurés à partir d'indicateurs de performance pertinents, y compris d'évaluations pertinentes.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> CR 10/2009.

<sup>2</sup> CR 6/2009 et nouvel article XXXV du RGO.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

3. L'objectif du présent document est de présenter à la Conférence régionale, afin qu'elle les examine et qu'elle formule des recommandations, les problèmes et les priorités que la FAO doit prendre en compte dans la région pour la période 2010-2011, ainsi que les domaines d'action prioritaires proposés pour 2012-13.

## **II. Programme de travail et budget 2010-2011 pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

4. Les paragraphes suivants présentent les principaux défis auxquels la FAO doit faire face et les priorités de travail figurant à son Programme de travail et budget (PTB) 2010-11. On trouvera à l'Annexe 2 un tableau présentant les ressources allouées à chaque objectif stratégique dans le cadre du PTB 2010-11.

### **Contexte actuel**

5. Ces dix dernières années, la région Amérique latine et Caraïbes, dans son ensemble, est celle qui a affiché la plus forte croissance de production agricole, animale, sylvicole et halieutique, et la plus forte croissance de ses exportations. Les tendances par sous-région, par pays et à l'intérieur d'un même pays sont cependant très hétérogènes. De même, sur le plan de la sécurité alimentaire, la crise n'a pas frappé tous les pays de la région de la même manière. Elle a des répercussions très lourdes du point de vue de la sous-alimentation dans les pays qui ont un taux de pauvreté élevé, qui sont tributaires des importations de denrées alimentaires et dont l'économie est particulièrement exposée aux chocs économiques (du point de vue de l'équilibre budgétaire, des transferts de fonds, du commerce, de l'investissement et de l'aide publique au développement).

6. La crise alimentaire des deux dernières années a miné près de deux décennies de progrès dans le combat contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes. En 2009, le nombre d'affamés atteignait le même niveau que pour la période 1990-1992: 53 millions.

7. En période de récession, telle que celle que nous traversons, l'agriculture et le secteur rural jouent un rôle fondamental car ils fournissent des emplois et constituent des moteurs de la croissance. À l'heure actuelle, l'agriculture et le milieu rural voient leur faculté d'atténuer les effets pervers de la crise et de contribuer à la relance limitée par la faiblesse des institutions et par le résultat de vingt années d'investissements insuffisants dans le secteur.

8. L'agriculture familiale est, pour sa part, freinée par le manque d'actifs de qualité, d'accès aux infrastructures et de services publics et privés pour l'appuyer. Les petites exploitations n'ont guère été soutenue par rapport aux contributions qu'elles apportent du point de vue de l'approvisionnement en aliments de base, de l'emploi, de la pérennité de l'environnement et sur le plan culturel. Secteur relativement délaissé, l'agriculture familiale est précisément une des solutions au problème de la faim dans la région.

9. La flambée des prix des denrées alimentaires en 2008, et leur tendance à se maintenir à un niveau élevé par rapport aux périodes précédentes, ont par ailleurs amené, dans de nombreux pays, à une plus grande prise de conscience de l'importance qu'il y avait à produire des aliments de base, ce qui représente une grande occasion de renforcer l'agriculture familiale, en transformant un problème – la pauvreté rurale liée à ce secteur de la société – en élément de solution – l'approvisionnement national en denrées qui constituent la base du régime populaire.

### **Les défis à moyen terme**

10. *Contexte macro et international incertain.* Malgré les signes de reprise économique, la crise n'est pas encore derrière nous. Elle aura des répercussions persistantes, principalement sur l'emploi, et la reprise sera lente. Les risques n'ont pas disparu et l'on pourrait voir resurgir des pressions inflationnistes. La persistance du chômage et les risques inflationnistes font peser sur les

populations vulnérables un double fardeau s'agissant de leur accès à la nourriture et à d'autres biens essentiels.

11. *Production hétérogène.* Une des caractéristiques importantes de l'agriculture en Amérique latine et dans les Caraïbes est son hétérogénéité, aussi bien entre les pays qu'au sein d'un même pays. Aux deux niveaux coexistent des unités et des systèmes de production divers, qui varient en fonction des conditions agro-climatiques, des échelles de production, des degrés de technologie employés et de l'accès aux ressources et aux marchés. Une telle diversité implique que l'on peut et doit adopter des politiques différenciées dans les domaines suivants: a) mise à disposition de biens et de services publics pour les secteurs primaires (investissement dans la recherche-développement agricole) et la protection de l'environnement, afin que l'accroissement de la production soit en accord avec les objectifs environnementaux, b) domaines d'efficacité des dépenses publiques (évaluation des investissements, gouvernance des institutions agricoles), c) différenciation des politiques en fonction de la nature des producteurs, d) intégration de politiques sectorielles dépassant la dimension productive (enseignement, systèmes de production intégrés, etc.) et e) implications pour l'ensemble des institutions.

12. *Mécanismes de développement de l'agriculture familiale.* Pour favoriser le développement des petites et moyennes exploitations agricoles, il convient d'accorder une attention accrue à la volatilité des prix qui caractérise aujourd'hui les marchés internationaux et locaux, aux coûts élevés de transaction, aux systèmes productifs intégrés d'agroforesterie et de pisciculture ainsi qu'aux activités extra-agricoles et à leurs impacts sur l'environnement. Il faut aussi accorder l'attention requise à un équilibre adéquat entre, d'une part, la diversification productive au sein de l'exploitation (afin de limiter les risques et les vulnérabilités et de favoriser la biodiversité) et, de l'autre, la spécialisation et une possible augmentation des rendements. Doivent enfin être prises en compte les difficultés qu'il y a à obtenir des volumes de production minima rentables et à promouvoir l'intégration dans des filières de production orientées vers les marchés locaux, nationaux et international et la formation de groupements autour de produits spécifiques, avec l'augmentation des coûts de transaction et de transport correspondants.

13. *Approvisionnement énergétique.* D'après les prévisions, la consommation d'énergie devrait augmenter de 50 pour cent entre 2005 et 2030, et le cours du pétrole devrait à long terme se stabiliser à environ 70 USD le baril (AIE, 2008). Dans ce contexte, l'importance croissante, dans l'ordre du jour international, de l'approvisionnement énergétique place également l'agriculture au centre du débat, en raison de la production de biocombustibles. En effet, l'augmentation de la production de biocombustibles a constitué l'un des facteurs à l'origine de l'envolée des prix des denrées alimentaires ces dernières années. Le débat s'est accentué car dans de nombreux pays développés, l'augmentation de la consommation de biocombustibles était liée aux subventions publiques reçues tant par les producteurs que par les consommateurs, et parce que très souvent, la production était réalisée à partir de matières premières qui constituent également des aliments importants, comme le maïs. Si le thème des biocombustibles a perdu de sa force ces douze derniers mois, il ne fait aucun doute qu'il suscitera un regain d'intérêt une fois que l'économie mondiale aura repris et que le cours du pétrole remontera. Compte tenu de son potentiel productif, la région peut tirer parti de cette situation, mais le débat pourrait reprendre autour du possible conflit entre production d'aliments et production de biocombustibles, et ses répercussions sur les prix des denrées alimentaires et sur la sécurité alimentaire.

14. *Changement climatique.* La question est déjà pertinente dans la région, compte tenu de l'importance du secteur agricole dans l'ensemble de ses pays. L'investissement public national et international destiné à améliorer les capacités d'adaptation de l'agriculture représente une perspective nouvelle et absolument nécessaire pour le secteur agricole et rural de la région. L'amélioration génétique des souches traditionnelles et la mise au point et la diffusion de nouvelles variétés mieux adaptées aux changements climatiques prévus, la dotation en infrastructures de gestion des pénuries et des excès d'eau (irrigation et drainage), l'élaboration de systèmes d'assurance couvrant les petits producteurs confrontés à des risques climatiques et de systèmes d'alerte rapide, entre autres, sont autant de domaines potentiels d'investissement qui, en

plus d'améliorer la capacité d'adaptation de l'agriculture face au changement climatique, contribueraient à renforcer sa compétitivité.

15. *Sécurité alimentaire.* Le risque de voir augmenter significativement et subitement l'insécurité alimentaire dans les pays de la région ne disparaîtra pas tant que l'on n'aura pas fait avancer les questions structurelles qui constituent des facteurs clés de cette insécurité. Dans la région, à l'exception de Haïti, qui présente de graves problèmes de disponibilités alimentaires, le défi principal consiste à améliorer l'accès aux aliments des populations pauvres, qui sont vulnérables à la volatilité des prix, au chômage et aux catastrophes naturelles. La région se trouve également face à de nouveaux défis majeurs: la transition démographique, le rôle croissant des supermarchés, la qualité et l'innocuité des aliments et le changement climatique. Favoriser et instaurer le droit à l'alimentation relève d'une stratégie clé pour affronter ces difficultés et obtenir ainsi les réformes institutionnelles qui placeront l'agriculture, l'alimentation et la nutrition au centre des politiques publiques nationales.

16. Conformément aux lignes directrices définies lors de la trentième Conférence régionale, et aux objectifs stratégiques et fonctionnels de l'Organisation approuvés par les États Membres en 2009, notre programme de travail comportera les activités suivantes:

#### **Objectif stratégique A: Intensification durable de la production agricole**

17. *Systèmes de production agricole durables pour l'agriculture familiale.* Appui technique au développement, à la validation et à la mise en avant de technologies durables et de bonnes pratiques agricoles avec des associations de petits producteurs (Colombie, Argentine, Paraguay); promotion de l'agriculture urbaine et périurbaine (Bolivie, Argentine, Brésil, Pérou, Paraguay); renforcement des programmes nationaux de semences (Guatemala, Costa Rica, El Salvador, Honduras et Nicaragua) et diffusion d'informations sur le développement et la conservation des ressources phytogénétiques.

18. *Lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies.* Appui technique à la lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontalières et dans des réservoirs locaux, et à la prévention de ceux-ci; promotion de la lutte intégrée participative contre les ravageurs et les maladies; diffusion de méthodes locales de protection des cultures pour les petits agriculteurs (Paraguay, Bolivie, Nicaragua, Guyana).

19. *Gestion des pesticides.* Appui au renforcement des systèmes nationaux de contrôle des pesticides, à la mise au point d'outils techniques et de formations visant à réduire les risques associés à l'utilisation de pesticides, et à l'élaboration de normes et de plans d'action relatifs à l'homologation des pesticides et au suivi post homologation (Pérou, Bolivie, Colombie, Équateur et pays d'Amérique centrale); inventaires des pesticides obsolètes dans les Caraïbes; et aide à l'élimination et à la prévention des stocks de pesticides obsolètes (Paraguay, Bolivie et Équateur).

#### **Objectif stratégique B: Accroissement de la production animale durable**

20. *Production de l'élevage artisanal et sécurité alimentaire.* Appui au renforcement des systèmes de production de l'élevage artisanal et de sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris le sauvetage d'espèces et de produits locaux, dans sept pays prioritaires de la région (Bolivie, Équateur, Paraguay, Guatemala, Honduras, Nicaragua et El Salvador).

21. *Maladies transfrontalières.* Appui à la lutte progressive contre la fièvre aphteuse et d'autres maladies transfrontalières, jusqu'à leur éradication, et à la prévention des risques associés pour la santé animale et la santé publique: lutte contre la fièvre aphteuse et éradication de cette maladie (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela); lutte contre la peste porcine classique et éradication de cette maladie (pays de la région des Andes, de l'Amérique centrale et des Caraïbes); prévention de la grippe aviaire hautement pathogène et de la grippe porcine (pays de la région des Andes, de l'Amérique centrale et des Caraïbes).

22. *Restauration des prairies.* Appui à la remise en état et à l'aménagement durable des pâturages pour la production de viande et de lait (pays de la région des Andes et principaux pays producteurs de la région).

### **Objectif stratégique C: Gestion durable de l'aquaculture et de la pêche**

23. *Intégration de l'aquaculture dans les systèmes agricoles traditionnels.* Appui, par la création de capacités in situ, à l'intégration de systèmes de production aquacole dans des communautés de petits agriculteurs du Paraguay, de Bolivie et d'Équateur, et, notamment, développement de fermes intégrant des activités relevant de l'agriculture, de l'élevage et de l'aquaculture, en vue d'augmenter les disponibilités vivrières et la productivité agricole et animale de petite échelle. Aide aux gouvernements pour l'élaboration de stratégies visant un approvisionnement en semences fiable, tout au long de l'année, auquel auraient accès les producteurs aux ressources modestes.

24. *Renforcement des capacités de l'aquaculture familiale.* Réalisation de diagnostics participatifs dans les pays membres de la COPESCAL, afin de prendre en compte la nouvelle dimension du secteur, identifiant ce faisant les contraintes communes qui limitent la compétitivité des petits producteurs, et avec pour objectif de générer les capacités requises pour qu'ils soient intégrés à des chaînes de valeur leur permettant de devenir autosuffisants sur le plan économique.

25. *Évaluation de l'état des stocks de poissons ornementaux dans le bassin amazonien.* Réalisation d'une évaluation de la situation et des dernières évolutions des captures et du commerce de poissons ornementaux, y compris de la répartition des bénéfices d'un bout à l'autre de la filière commerciale et des règlements existants sur le commerce national et international de poissons ornementaux, dans l'objectif de proposer des mesures favorisant la durabilité de l'activité et la protection de la biodiversité.

### **Objectif stratégique D: Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments**

26. *Règlementation internationale relative à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments, Codex Alimentarius.* Assistance technique pour la mise en œuvre de la réglementation internationale du Codex relative à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments; renforcement des capacités nationales et régionales pour la formulation et l'harmonisation de normes fondées sur le risque et l'application de leurs dispositions, et appui à la participation des pays de la région aux réunions du Codex.

27. *Politiques en faveur de la sécurité sanitaire des aliments et systèmes nationaux de contrôle des produits alimentaires.* Assistance pour l'évaluation des capacités et renforcement des systèmes de contrôle de l'innocuité des produits alimentaires; aide à la formulation de politiques et de plans d'action en faveur de la sécurité sanitaire des aliments et aide à la mise au point et à l'application de systèmes efficaces de contrôle de l'innocuité des produits alimentaires. Appui à l'élaboration de stratégies communes pour obtenir des mesures de protection équivalentes; aide à la mise au point de critères et d'indicateurs économiques pour évaluer l'impact de l'innocuité des aliments et les stratégies de communication pour la sensibilisation, à différents niveaux – population, décideurs, autorités nationales, etc. –, à l'importance de la sécurité sanitaire des aliments.

28. *Communication efficace sur l'innocuité et la qualité des aliments.* Conduite de la campagne « Come Sano » en espagnol, en anglais (Eat Safely) et en français (Mange sain), dans tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Destinée à prévenir les maladies d'origine alimentaire, elle vise à diffuser de bonnes pratiques favorisant la sécurité sanitaire des aliments et une alimentation saine, y compris sur les règles d'hygiène et la préparation des aliments à la maison, selon les directives du Codex, et s'adresse aux consommateurs, aux producteurs, aux transformateurs et aux négociants.

### **Objectif stratégique E: Gestion durable des forêts et des arbres**

29. *Statistiques et informations sur les ressources forestières d'Amérique latine et des Caraïbes.* Aide à la collecte, au traitement, à l'analyse et à la diffusion de données et d'informations sur les ressources forestières de la région, importantes pour la formulation et l'application de politiques forestières, la prise de décisions techniques et l'aménagement des forêts, la promotion et le renforcement des institutions responsables des forêts et des ressources naturelles, la gouvernance à tous les niveaux, la protection des ressources hydriques dans les bassins hydrographiques, l'atténuation des effets du changement climatique et des catastrophes naturelles (feux de forêts et incendies agricoles, par exemple) et l'adaptation à ceux-ci, ainsi que la protection de la biodiversité des forêts amazoniennes.

30. *Renforcement des politiques et des pratiques ayant des incidences sur le secteur forestier.* Activités en faveur de l'enrichissement des connaissances, du transfert de technologies et de la diffusion de données d'expérience relatives au secteur forestier, par le renforcement du dialogue et la coopération internationale; en particulier, appui aux pays de la région pour qu'ils élaborent des programmes sur la protection des forêts et la conservation des écosystèmes, et qu'ils prennent part aux accords et aux programmes internationaux relatifs au changement climatique, au Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier des Nations Unies (programme UN-REDD) et aux initiatives sur les services environnementaux rendus par les forêts.

31. *Valeurs sociales, économiques et environnementales des forêts.* Appui aux pays pour l'évaluation de la valeur représentée par leurs forêts sur les plans social, économique et environnemental, ainsi que de la contribution de celles-ci à l'amélioration de la qualité de vie des communautés vivant de ces ressources, des marchés de produits forestiers, des biens et services procurés par les forêts aux communautés et du point de vue de la sécurité alimentaire, et pour l'évaluation de la valeur environnementale des forêts, y compris la conservation de la biodiversité, la remise en état de terres dégradées, la conservation des ressources hydriques et l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci.

**Objectif stratégique F: Gestion durable des terres et des eaux, et défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture**

32. *Changement climatique.* Appui à la mise au point et à l'application d'un système et d'outils de gestion du risque de variabilité climatique ayant des répercussions sur l'agriculture et les communautés rurales, aux niveaux local et national au Chili, avec la perspective d'étendre ces expériences et méthodologies à d'autres pays de la région. Il est également envisagé, dans ce domaine, d'élaborer, de publier et de diffuser des matériels techniques et de communication dans la région, qui seraient accompagnés de programmes de formation in situ. Collaboration à la mise au point de stratégies d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci dans les systèmes d'élevage (projets pilotes en Amérique du Sud, en Amérique centrale et dans les Caraïbes).

33. *Renforcement des capacités des pays dans le domaine des politiques et des programmes sur la bioénergie.* Assistance technique et conseils sur les politiques en faveur du développement durable de la bioénergie; appui à des programmes de formation, d'information, de gestion et d'échange de connaissances dans des domaines tels que les biocombustibles de deuxième génération, l'innovation et le développement technologique et les biogaz; activités visant à promouvoir le dialogue régional entre gouvernements, organismes spécialisés, nationaux ou internationaux, et entités intéressées par des domaines spécifiques de la bioénergie.

**Objectif stratégique G: Environnement propice pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural**

34. *Politiques et programmes publics en faveur de l'agriculture familiale.* Assistance technique dans le domaine des politiques visant à augmenter la contribution de l'agriculture familiale sur les marchés agroalimentaires et vis-à-vis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et dans le domaine des politiques publiques destinées à améliorer l'accès à la terre, à d'autres ressources productives, au financement et à des services d'assistance technique; aide à

l'identification des obstacles qui entravent la participation de l'agriculture familiale aux filières productives et aux marchés dynamiques, et solutions possibles; appui à la conception de dispositifs permettant la reprise de la consommation d'aliments traditionnels à forte valeur nutritionnelle et la dynamisation des marchés locaux et régionaux de produits alimentaires.

35. *Politiques favorables à l'emploi rural.* Appui à l'élaboration de politiques qui auraient une incidence majeure sur la réduction de la pauvreté, qui contribueraient à la dynamisation de l'emploi en milieu rural et qui tendraient vers la création d'emplois de meilleure qualité.

36. *Nouveaux débouchés commerciaux.* La flambée des prix des denrées alimentaires a conduit les pays de la région à réviser leurs stratégies commerciales pour les produits alimentaires et à explorer de nouvelles stratégies dans le cadre des accords commerciaux. Le Bureau appuiera les stratégies des pays visant à tirer parti des opportunités dans le contexte dynamique du commerce agroalimentaire de la région.

### **Objectif stratégique H: Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition**

37. *Programmes et projets SAN.* Recommandations, formation et services consultatifs techniques pour les politiques, les programmes et les projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) mis en œuvre par les pays de la région, et facilitation des échanges de données d'expérience et de la coopération interpays.

38. *Le droit à l'alimentation en tant que droit fondamental.* Activités destinées à promouvoir et à appuyer l'institutionnalisation dans les pays de la région du droit à l'alimentation en tant que droit fondamental, dans un contexte où les initiatives telles que l'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim, le Front parlementaire contre la faim et autres initiatives nationales s'efforcent d'obtenir que les politiques publiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle s'appuient progressivement sur des cadres juridiques et institutionnels fondés sur les droits fondamentaux universels.

39. *Informations et analyses régionales.* Mise au point de diverses analyses sur la situation et les perspectives de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture et le développement rural dans la région, qui seront indispensables à l'élaboration de politiques publiques au niveau national. Cela nécessite une amélioration des instruments de mesures et des capacités d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de la région et de chaque pays individuel.

### **Objectif stratégique I: Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles**

40. *Programmes de coopération Sud-Sud en faveur d'Haïti.* La FAO appuiera et encouragera la coopération Sud-Sud entre les pays de la région et Haïti, en favorisant l'acheminement de données d'expériences et de l'assistance technique des pays dans le cadre d'initiatives, de projets et de programmes de reconstruction et de relèvement post-catastrophe, en mettant l'accent sur les moyens d'existence ruraux les plus vulnérables. La FAO participera également à des conférences de donateurs et appuiera la mobilisation de ressources en faveur des programmes de coopération Sud-Sud entre les pays de la région Amérique latine et Caraïbes et Haïti.

### **Objectif stratégique L: Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements dans l'agriculture et le développement rural**

41. *Amélioration des capacités des institutions gouvernementales et des organismes publics et privés en matière de planification, d'identification, de préparation et d'exécution d'opérations et de projets d'investissement.* Appui technique et assistance aux agents nationaux de contrepartie dans les différentes étapes du cycle du projet auquel ils participent, par le travail réalisé en coordination entre la FAO et les institutions financières internationales. Conduite en outre d'activités spécifiques de formation interdisciplinaire sur les outils et les méthodologies mis au point par la FAO et les approches innovantes concernant les différentes étapes du cycle des projets d'investissement. Inventaire des opportunités et des synergies de coordination

d'opérations interdisciplinaires efficaces entre la FAO, les donateurs et les diverses parties prenantes.

### III. Domaines d'action prioritaires 2012-2013

#### Le processus actuel de planification

42. Dans le cadre du processus de réforme qu'elle a entrepris, la FAO s'efforce d'améliorer l'impact de son action et d'optimiser ses interventions autour des objectifs stratégiques définis par ses Membres. Fondés sur le nouveau paradigme de l'Organisation, ces objectifs pourront être réalisés grâce à l'obtention des résultats de l'Organisation établis, vers lesquels doivent s'orienter toutes les sphères d'intervention de la FAO. En se rapprochant des objectifs stratégiques et des résultats de l'Organisation, on se rapproche également des objectifs mondiaux de la FAO, qui requièrent des interventions coordonnées entre les différents niveaux géographiques (mondial, régional, sous-régional et national).

43. La FAO a mis au point des instruments opérationnels qui permettent d'améliorer la coordination tout en offrant une perspective pluriannuelle pour l'identification des priorités à long terme et l'allocation des ressources de manière efficace et transparente. Étant donné que la FAO intervient à différents niveaux géographiques et administratifs, des instruments de programmation spécifiques sont nécessaires à chaque niveau, afin d'assurer la cohérence des interventions et de favoriser les économies d'échelle et les synergies entre les différentes opérations. Le nouveau mécanisme de programmation transparente permet en outre d'améliorer la coordination et de créer des alliances nouvelles et plus solides, tant pour la recherche de ressources que pour la continuité et la synergie des opérations, avec toutes les institutions des Nations Unies (conformément au principe *Unis dans l'action*), les organisations internationales, la société civile et le secteur privé.

44. On trouvera ci-après une liste des instruments de programmation qui ont été mis au point:

- i) Au niveau mondial, le plan à moyen terme 2010-2013 (PMT) identifie les objectifs stratégiques et les résultats de l'Organisation qui jettent les bases des autres niveaux d'action. Le PMT est complété par le Programme de travail et budget 2010-2011 de l'Organisation.
- ii) Au niveau régional, le cadre régional de priorités à moyen terme définit les priorités communes à la plupart des pays et/ou des sous-régions; sa contribution principale est la présente Conférence régionale.
- iii) Au niveau sous-régional, le cadre sous-régional de priorités à moyen terme coordonne les activités menées au niveau sous-régional.
- iv) Au niveau national, le cadre national sur les priorités à moyen terme définit les opérations prioritaires d'assistance technique de la FAO dans le pays.
- v) Au niveau sectoriel, la FAO s'appuie sur les rapports de conférences sectorielles (Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes, etc.) qui, sans être des documents de programmation à proprement parler, représentent les contributions techniques de référence pour tous les autres instruments de programmation régionale et sous-régionale.

45. Le processus de définition des priorités aux différents niveaux de programmation – régional, sous-régional et national – doit tenir compte des ressources disponibles et des capacités réelles de l'Organisation. Cela permettra de déterminer les domaines sur lesquels doivent se concentrer les efforts de la FAO pour obtenir des gains concrets et mesurables pour les États Membres.

46. Le processus de planification de l'Organisation n'est pas une opération interne privée de liens avec l'action politique des gouvernements nationaux et la programmation supranationale et

intergouvernementale. Chaque niveau de planification nécessite la participation directe des instances gouvernementales correspondantes.

47. C'est pourquoi la programmation nationale s'effectue en étroite collaboration avec les gouvernements, et prend en compte leurs ordres du jour et leurs programmes. Le document final, le Cadre national sur les priorités à moyen terme, est donc le fruit d'un vaste débat entre l'Organisation et les différents organismes publics intervenant dans le domaine d'action de la FAO. Le processus d'élaboration conjointe du document de programmation s'achève avec la souscription des deux parties, qui permet d'officialiser le programme de travail de l'Organisation dans le pays en question.

48. En ce qui concerne les documents de programmation supranationale, il n'existe pas d'organisme officiel de référence à même d'y souscrire, mais certaines instances régionales et sous-régionales (CARICOM, MERCOSUR, CAN, SICA, UNASUR, etc.) ont autorité pour intervenir en tant qu'interlocuteurs représentant un ensemble de pays.

49. La Conférence régionale de la FAO, en tant qu'instance du système de gouvernance de l'Organisation, offre l'occasion d'un vaste débat avec les pays, afin d'ajuster la définition de priorités grâce à l'établissement d'un mécanisme d'analyse des opportunités entre la demande et l'offre, cette dernière étant limitée par le mandat, les ressources disponibles et les capacités techniques présentes ou potentielles. Ce processus permet une meilleure allocation des modestes ressources et une plus grande efficacité de l'action de l'Organisation à tous ses niveaux d'intervention.

50. La **programmation régionale** vise à orienter les activités de la FAO au niveau régional. Il ne s'agit pas de faire la somme des priorités définies aux niveaux national et sous-régional mais de s'appuyer sur celles-ci et sur les priorités émanant à l'issue de la Conférence régionale, en tenant compte des objectifs stratégiques de la FAO définis par la Conférence mondiale, et d'intégrer les priorités régionales dans un cadre d'action favorisant les activités de terrain mises au point par l'Organisation au niveau des pays.

### **Domaines prioritaires suggérés pour la période 2012-2013**

51. Étant donné le caractère multisectoriel et pluridimensionnel de la faim, de la pauvreté et de l'utilisation durable des ressources naturelles, les interventions doivent porter sur des domaines multiples. Le rôle du Bureau régional de la FAO consiste cependant à définir des domaines d'action prioritaires qui permettent de tirer parti de ses avantages comparatifs, qui soient cohérents sur les différents niveaux d'intervention – national, sous-régional et mondial – et qui permettent de réaliser des synergies avec les interventions d'autres organismes de la coopération internationale.

52. Pour la prochaine période biennale, les domaines prioritaires d'assistance technique qui seront présentés à la Conférence régionale aux fins d'examen sont les suivants:

- i) *Sécurité alimentaire et nutritionnelle.* Conséquence des différents événements qui ont marqué les trois dernières années, le nombre de personnes souffrant de la faim augmente dans la région. Quinze années de progrès ont ainsi été perdus, et la région s'éloigne du premier objectif du Millénaire pour le développement. La difficulté aujourd'hui ne semble plus être de trouver les moyens de faire face aux hausses des prix alimentaires à court terme, mais de mettre en place des mécanismes permettant d'éviter des crises alimentaires récurrentes. La FAO s'efforcera de trouver des solutions au problème complexe de la faim, au niveau régional, en fournissant aux décideurs des informations, des analyses et des recommandations sur les politiques, en mettant au point des outils méthodologiques pour la conception et la mise en œuvre de programmes relatifs à la sécurité alimentaire et la nutrition, à la qualité et à la sécurité sanitaire des aliments et à l'accès aux marchés, et par des activités de sensibilisation des décideurs et du grand public (objectifs stratégiques D, G, H, L).

- ii) *Changement climatique et durabilité de l'environnement.* La production agricole, au sens large, est une des activités humaines les plus étroitement liées aux conditions environnementales. Avec le changement climatique, les événements climatiques extrêmes vont se multiplier et les pertes de production agricole seront de plus en plus fréquentes, ce qui entraîne une plus grande instabilité des disponibilités alimentaires aux niveaux local, national ou régional. La FAO s'efforcera de contribuer à l'amélioration des activités du secteur agricole du point de vue de l'atténuation et du renforcement des capacités de réponse (adaptation) aux scénarios probables du changement climatique (objectifs stratégiques A, B, C, E, F).
- iii) *Maladies transfrontalières.* Le processus de mondialisation, les échanges commerciaux d'animaux et de produits d'origine animale et l'augmentation du tourisme exacerbent la vulnérabilité des pays aux maladies transfrontalières des animaux. Compte tenu des graves répercussions économiques, sociales et commerciales que peuvent avoir ces maladies, il est absolument essentiel de les prévenir, de lutter contre elles jusqu'à leur élimination, et de communiquer clairement et précisément sur la présence ou non de maladies dans la région. La FAO continuera de promouvoir la coopération internationale pour la lutte contre les maladies animales transfrontalières, en assistant les pays dans le renforcement de leurs capacités vétérinaires et en assurant le suivi de ces maladies grâce au Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES) et au Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières (objectif stratégique B).
- iv) *Développement de la petite agriculture / l'agriculture familiale.* Des études ont montré que la contribution des petits producteurs au marché local de produits alimentaires de base représente jusqu'à deux tiers du total, ce qui place ce type d'agriculteurs parmi les plus importants fournisseurs d'aliments de base, plus particulièrement sur les marchés locaux où s'approvisionnent les segments les plus pauvres de la population. La contribution de l'agriculture familiale (au sens large: élevage, aquaculture et pêche) à la sécurité alimentaire est fondamentale, et son renforcement permet d'améliorer l'approvisionnement des marchés internes et la protection des groupes les plus vulnérables contre les chocs internationaux. Les politiques promouvant l'accès aux ressources productives et appuyant l'agriculture familiale seront cruciales pour intégrer au développement de cette activité les millions de familles rurales pauvres de la région. La FAO renforcera les initiatives tendant vers ces objectifs, en travaillant en collaboration avec les gouvernements et les acteurs du secteur privé, en facilitant le dialogue entre ceux-ci, et en créant des espaces régionaux qui favorisent l'échange de données d'expérience et la coopération internationale (objectifs stratégiques A, B, C, G, L).

### Annexe 1. Nouvelle approche axée sur les résultats de la FAO

53. Le Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI), approuvé par la Conférence de la FAO à sa trente-cinquième session (session spéciale) en novembre 2008, jette les bases d'une approche améliorée, axée sur les résultats, de la planification et de la mise en œuvre du Programme, ainsi que de l'établissement de rapports au sein de l'Organisation. Il est associé à un processus intergouvernemental revitalisé et plus ouvert d'examen des priorités et des propositions de programme et budget.

54. Le Plan à moyen terme sur quatre ans applique les principes des principaux éléments de l'approche fondée sur les résultats. Les principaux éléments, énoncés dans le Cadre stratégique, sont les suivants:

- Les objectifs mondiaux, qui représentent les impacts fondamentaux en matière de développement dans les domaines relevant du mandat de la FAO que les États Membres visent à obtenir;
- Les objectifs stratégiques, qui contribuent à la réalisation des objectifs mondiaux;
- Les objectifs fonctionnels, qui fournissent l'environnement porteur pour les travaux de la FAO;
- Les résultats de l'Organisation, qui définissent les résultats des travaux de la FAO pour chaque Objectif stratégique et fonctionnel;
- Les fonctions essentielles, moyens d'action fondamentaux devant être employés par la FAO pour parvenir aux résultats.

55. Les onze Objectifs stratégiques convenus dans le Cadre stratégique reflètent l'évaluation des défis à relever et des opportunités à saisir dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural. Ils expriment l'impact, dans les pays, les régions et dans le monde, qui doit être obtenu à long terme (dix ans) par les Membres et les partenaires de la FAO sur la base d'interventions de l'Organisation à valeur ajoutée. Pour faire en sorte que tous les aspects des travaux de la FAO soient pris en compte dans un cadre axé sur les résultats, des objectifs fonctionnels complémentaires aident l'Organisation à assurer l'impact efficace de l'exécution technique, en tenant dûment compte de l'efficacité, et contribuent aussi activement à la réalisation des objectifs stratégiques (voir *Encadré 1*).

56. Dans le cadre des objectifs stratégiques, les **résultats de l'Organisation**, plus spécifiques, représentent les réalisations attendues sur une période de quatre ans grâce à l'adoption et à l'emploi des produits et services par les pays et les partenaires de la FAO. L'identification des résultats de l'Organisation s'applique également aux objectifs fonctionnels.

57. Les huit fonctions essentielles tirent parti des avantages comparatifs de la FAO et doivent être appliquées à tous les niveaux: mondial, régional et national. Elles sont assujetties à des stratégies élaborées visant à assurer des approches cohérentes, une coopération entre les unités organisationnelles, l'apprentissage mutuel et la recherche de l'excellence.

58. Les résultats de l'Organisation, mesurés par les indicateurs, constituent l'épine dorsale du Plan à moyen terme sur quatre ans et du Programme de travail et budget biennal, reflétant les priorités de fond retenues par les Membres (voir la *section C* du PMT et la *Section IV* du PTB).

59. Les autres outils visant à être à la base du développement et à contribuer à la réalisation des résultats de l'Organisation et des objectifs stratégiques sont notamment les suivants:

- les cadres nationaux sur les priorités à moyen terme qui sont élaborés de concert avec les gouvernements concernés pour axer les efforts de la FAO sur des besoins nationaux clairement identifiés;
- l'élaboration structurée et consultative de domaines d'action prioritaires sous-régionaux et régionaux, en particulier par l'intermédiaire des Conférences régionales et des Commissions régionales spécialisées;
- à l'échelle mondiale, un nombre limité de domaines d'action prioritaires afin de faciliter la mobilisation de contributions volontaires destinées aux groupes prioritaires de résultats

de l'Organisation, au moyen d'un outil de communication et de plaidoyer, l'accent étant mis sur le renforcement des capacités et les cadres de politiques.

60. Lors de la mise en œuvre, les progrès accomplis vers l'obtention des résultats de l'Organisation seront suivis et mesurés au moyen d'indicateurs. Le suivi axé sur les résultats permettra de détecter tout élément susceptible d'empêcher la FAO d'obtenir les résultats de l'Organisation, et de procéder à des ajustements et des modifications des plans en cours d'exécution. Le contenu et la présentation des rapports d'exécution biennaux changeront de manière significative dans le cadre de la nouvelle approche axée sur les résultats. Les rapports se concentreront sur les résultats obtenus en les comparant aux objectifs fixés dans le plan à moyen terme et le Programme de travail et budget, plutôt que sur les activités et les produits.

### *Encadré 1: Principaux éléments du cadre de résultats de la FAO*

#### **Vision de la FAO**

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie des populations, notamment des plus pauvres, et cela de manière durable du point de vue économique, social et environnemental.

#### **Les trois Objectifs mondiaux des Membres:**

- réduire le nombre absolu de personnes souffrant de la faim et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active;
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en pérennisant les moyens d'existence;
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, au profit des générations présentes et futures.

#### **Objectifs stratégiques**

- a) Intensification durable de la production agricole
- b) Accroissement de la production animale durable
- c) Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles
- d) Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire
- e) Gestion durable des forêts et des arbres
- f) Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture
- g) Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural
- h) Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition
- i) Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles
- j) Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décision dans les zones rurales
- k) Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural

#### **Objectifs fonctionnels**

- l) Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes
- m) Administration efficace et efficiente

#### **Fonctions essentielles**

- Suivi et évaluation des tendances et perspectives à moyen et long termes
- Collecte et fourniture d'informations, connaissances et statistiques
- Élaboration d'instruments et de normes internationaux
- Options et avis en matière de politique et de législation
- Appui technique au transfert de technologies et au renforcement des capacités
- Sensibilisation et communication
- Interdisciplinarité et innovation

**ANNEXE 2: BUDGET 2010-11 PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE/FONCTIONNEL ET PAR RÉGION<sup>3</sup> (EN MILLIONS D'USD)**

Objectifs stratégiques /objectifs fonctionnels	Siège/monde		Afrique		Asie et Pacifique		Europe et Asie centrale		Amérique latine et Caraïbes		Proche Orient		Total		Total
	Crédits budgétaires nets	Fonds extra-budgétaires	Crédits budgétaires nets	Fonds extra-budgétaires	Crédits budgétaires nets	Fonds extra-budgétaires	Crédits budgétaires nets	Fonds extra-budgétaires							
<b>A</b>	39,2	143,4	3,5	7,8	1,7	19,4	1,2	1,2	2,1	11,6	2,7	8,7	50,4	192,1	242,5
<b>B</b>	23,8	135,1	2,5	2,5	1,5	4,6	1,1	4,1	2,2	4,0	1,5	4,7	32,6	155,0	187,6
<b>C</b>	47,5	54,7	3,4	2,3	1,4	21,7	1,1	1,5	2,1	3,0	1,6	4,6	57,1	87,8	144,9
<b>D</b>	21,6	9,3	1,7	1,0	0,6	7,4	0,4	0,0	0,8	0,0	0,2	0,4	25,3	18,1	43,4
<b>E</b>	32,3	56,5	3,6	6,2	1,8	9,1	2,0	0,0	2,7	5,9	1,2	0,3	43,6	78,0	121,6
<b>F</b>	43,1	56,8	3,7	3,7	1,9	8,6	1,3	1,0	2,4	9,4	2,2	5,4	54,6	84,9	139,5
<b>G</b>	34,6	24,2	3,1	15,2	1,2	1,6	0,5	1,4	1,0	7,6	1,2	1,5	41,6	51,5	93,1
<b>H</b>	49,7	39,6	3,4	16,4	1,9	14,0	1,2	0,0	2,1	18,1	2,2	1,8	60,5	89,9	150,4
<b>I</b>	7,2	367,7	0,3	1,3	0,2	2,0	0,0	0,0	0,1	1,2	0,0	0,0	7,8	372,2	380,0
<b>K</b>	8,6	5,8	0,8	3,6	0,4	0,1	0,3	0,6	0,2	2,5	0,0	0,1	10,3	12,7	23,0
<b>L</b>	36,3	45,8	0,9	4,1	0,0	0,3	0,1	0,4	1,0	0,5	0,3	0,7	38,6	51,8	90,4
<b>X</b>	192,8	12,5	5,4	0,1	9,8	0,2	7,2	0,5	5,2	1,5	5,1	3,6	225,5	18,4	243,9
<b>Y</b>	79,9	14,4	7,0	0,6	7,9	0,0	16,1*	1,9	7,4	1,2	4,6	0,4	122,9	18,5	141,4
<b>FAOR</b>	0,0	0,0	45,6	6,0	15,5	3,5	2,4	0,1	17,1	3,9	7,6	0,7	88,2	14,2	102,4
<b>TCP</b>	20,6	0,0	36,1	0,0	21,8	0,0	9,3	0,0	16,4	0,0	7,5	0,0	111,7	0,0	111,7
<b>6</b>	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,6
<b>8</b>	27,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,1	0,0	27,1
<b>9</b>	24,9	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,9	0,8	25,7

<sup>3</sup> C 2009/15, PMT/PTB Annexe V, ajustée pour le niveau de budget approuvé (CR 3/2009), compte tenu des augmentations de coûts et avant distribution des gains d'efficacité supplémentaires et des économies ponctuelles.

